

# Charte forestière de territoire

PRÉPARONS L'AVENIR  
DE LA NATURE

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLE



**Les espaces boisés représentent 7% de la surface du territoire de la Communauté urbaine et plus de 30 % des espaces naturels. Milieux fragiles et parfois menacés, ils demeurent pourtant indispensables au territoire. C'est pourquoi, Le Havre Seine Métropole a souhaité s'engager dans une démarche ambitieuse de Charte forestière de territoire (CFT) dans le cadre de son Plan Nature et Biodiversité. Face aux défis climatiques croissants, cette Charte vise à faire des forêts un levier majeur de résilience et de qualité de vie pour le territoire.**

AXE 1



La Communauté urbaine entend préserver et valoriser les fonctions environnementales des forêts, en protégeant les services écosystémiques qu'elles rendent : biodiversité, qualité de l'air et de l'eau, paysages, bien-être des habitants. Pour cela, elle promeut une gestion forestière moins impactante, intègre la prise en compte des enjeux environnementaux dans les pratiques sylvicoles, et des démarches innovantes comme les paiements pour services écosystémiques. Elle prévoit également la création de « cœurs de nature » en libre évolution, véritables refuges pour la biodiversité. Cette approche environnementale de la forêt constitue le premier axe de cette charte.

AXE 2



Les forêts deviennent de plus en plus vulnérables à la sécheresse, aux insectes ravageurs et aux parasites. Pour renforcer la résilience des espaces forestiers, la Communauté urbaine souhaite sensibiliser et inciter les propriétaires privés et publics à mettre en œuvre des documents de gestion durable. La mise en place d'une gouvernance multipartenariale permettra d'identifier les secteurs où agir en priorité et de travailler sur l'anticipation des risques naturels. La filière bois locale sera développée pour promouvoir la construction et la rénovation bois, ainsi que la filière bois-énergie. Ainsi, la Charte forestière vise à adapter les espaces forestiers aux effets du changement climatique.

AXE 3



La stratégie se consacre à l'amélioration de la connaissance des espaces forestiers et sa diffusion auprès des acteurs et des usagers. Pour guider l'action, il est essentiel de parfaire la connaissance scientifique des espaces forestiers, par des inventaires botaniques notamment. La Communauté urbaine souhaite sensibiliser à la richesse écologique des milieux forestiers par des projets participatifs et proposer des formations aux acteurs du territoire. Il s'agira de diffuser la connaissance de ces espaces boisés auprès du plus grand nombre.

AXE 4



Enfin, la communauté urbaine place le dialogue entre les acteurs et les usagers de la forêt au cœur de sa stratégie, pour concilier différents usages de la forêt. Elle souhaite mettre en place des comités forestiers pour assurer le pilotage de la Charte et organiser des temps de dialogue entre propriétaires forestiers, habitants et usagers de la forêt. Il est également prévu d'orienter les accès et les flux de fréquentation sur les secteurs les moins sensibles d'un point de vue environnemental et de limiter les nuisances observées en forêt.



# Diagnostic forestier

4

<b>LE TERRITOIRE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE</b> .....	<b>P.6</b>
<b>LES ESPACES FORESTIERS</b> .....	<b>P.8</b>
<b>LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA FILIÈRE BOIS</b> .....	<b>P.12</b>
<b>APPROCHE ÉCONOMIQUE DE LA FORÊT</b> .....	<b>P.14</b>
<b>APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE LA FORÊT</b> .....	<b>P.16</b>
<b>APPROCHE SOCIALE DE LA FORÊT</b> .....	<b>P.18</b>



# LE TERRITOIRE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

6



**54**  
communes

**+265 000**  
habitants



## Le territoire présente plusieurs caractéristiques notables :

### Des reliefs sculptés par l'hydrographie

La vallée de la Seine, la vallée de la Lézarde et les plateaux agricoles culminant à 140 m structurent le paysage. Ces reliefs influencent la répartition des espaces naturels et agricoles.

### Des paysages variés

L'estuaire de la Seine, les falaises de craie du pays de Caux maritime et le plateau agricole de la pointe de Caux offrent une diversité de paysages, chacun avec ses spécificités écologiques et esthétiques.

### L'occupation du sol

Les milieux naturels couvrent 25% de la superficie du territoire, dont 3 800 ha de forêts. Ces espaces naturels jouent un rôle crucial dans la préservation de la biodiversité et la régulation des écosystèmes locaux.

### Portrait socio-démographique

Si certaines zones du territoire subissent une baisse démographique et un vieillissement de la population, d'autres secteurs, notamment la deuxième couronne, témoignent d'un regain d'attractivité. Cette dernière accueille de nouveaux ménages, en particulier des familles, signe d'un renouvellement démographique et d'un cadre de vie apprécié.



# LES ESPACES FORESTIERS

8



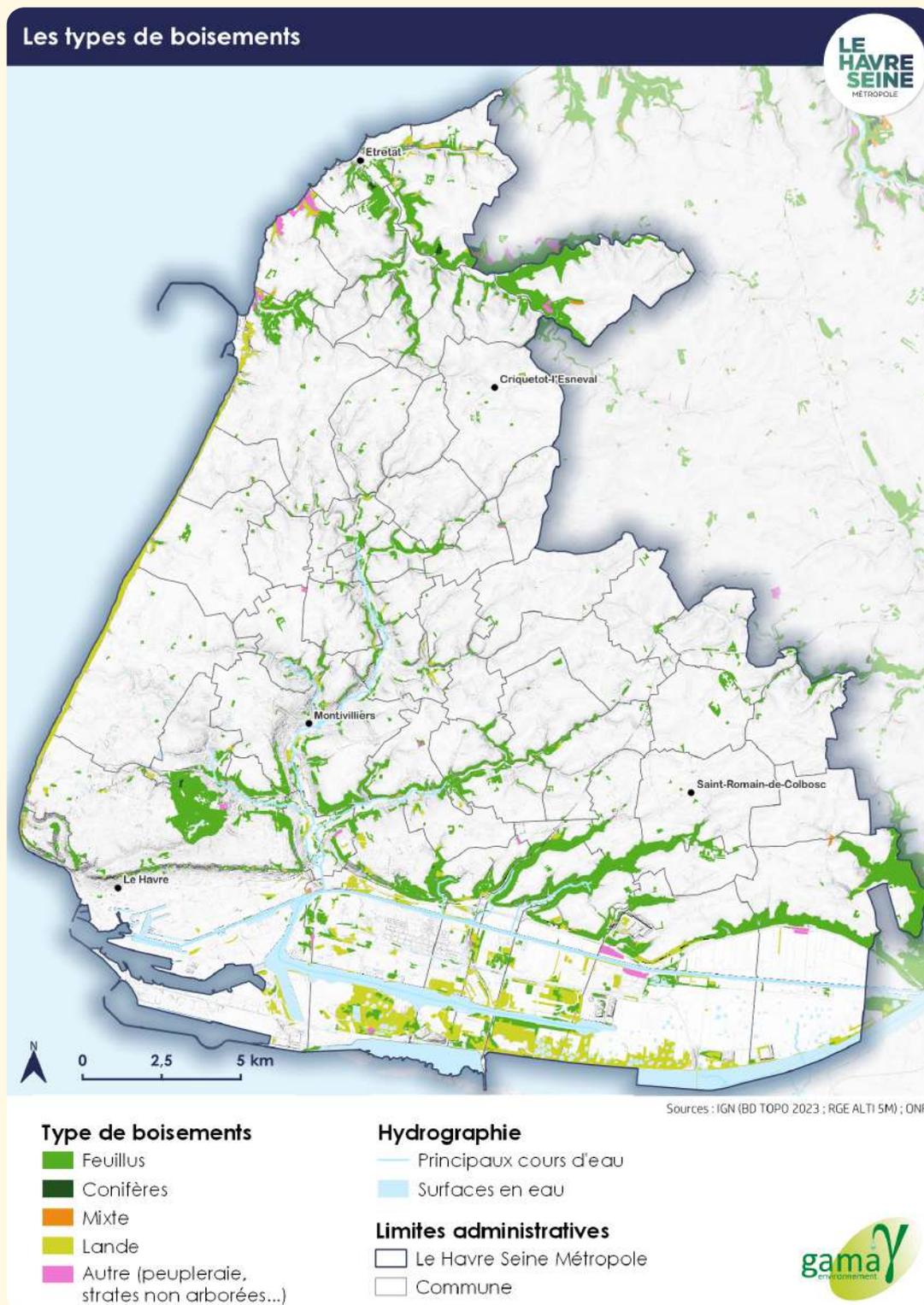
## Évolution des couverts forestiers du territoire

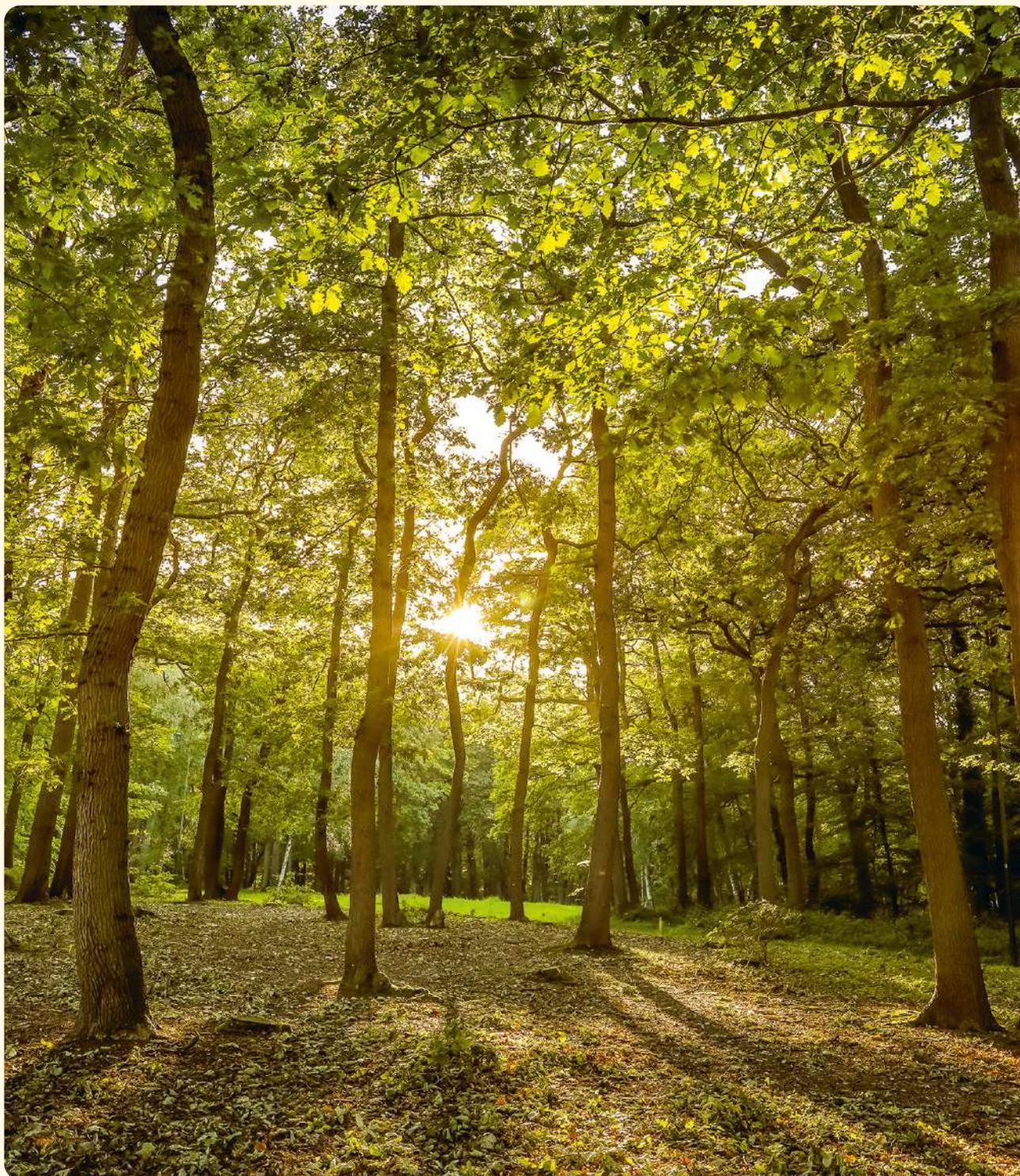
Les forêts du territoire sont anciennes, avec des superficies similaires à celles du 18<sup>e</sup> siècle. Les boisements structurent le paysage et jouent des rôles écologiques importants, notamment dans la régulation des ruissellements et la préservation de la biodiversité. Les massifs forestiers comme le parc forestier de Montgeon, les valleuses (Antifer, Bruneval, les Petis Vaux...) et le bois de Fongueusemare sont des éléments clés du patrimoine naturel local.



# Peuplements forestiers et essences

Des peuplements uniformes de chênes et de hêtres sont présents, notamment dans le parc forestier de Montgeon et la forêt communale de Montivilliers. Plus globalement, les forêts sont majoritairement composées d'un mélange de feuillus (hêtres et chênes en mélange), avec une faible proportion de conifères. Cette diversité d'essences contribue à la résilience des forêts.





## Propriété forestière

La forêt est principalement privée (86%), couverte par des Plans Simples de Gestion (PSG) ou des Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) sur 27% de la superficie forestière. Les forêts publiques sont gérées par des acteurs comme l'Office National des Forêts, le Conservatoire des Espaces Naturels et le Conservatoire du Littoral. Cette répartition de la propriété forestière implique des défis en termes de coordination et de mise en œuvre de pratiques de gestion durable.

# LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA FILIÈRE BOIS

La filière forêt-bois s'inscrit dans un ensemble de politiques publiques structurées à plusieurs niveaux. Du cadre stratégique européen aux dispositifs d'accompagnement locaux, ces politiques définissent les grandes orientations en matière de gestion durable, de valorisation économique et de préservation des ressources forestières.





## Des documents de cadrage européens et nationaux

La stratégie forestière européenne et la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF) encadrent la gestion des forêts. Le Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB) fixe les orientations de la politique forestière de 2016 à 2026, avec des objectifs tels que la création de valeur en France, la réponse aux attentes des citoyens, l'adaptation des forêts au changement climatique, et le développement des synergies entre forêt et industrie.

## Des documents qui encouragent et encadrent la gestion durable des forêts

Le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) et les Documents de Gestion Durable (DGD) guident les propriétaires forestiers vers une gestion durable. Les Plans Simples de Gestion (PSG) sont obligatoires pour les propriétés de plus de 20 ha et permettent aux propriétaires d'accéder à des aides et avantages fiscaux. Les Codes de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS) et les Règlements Types de Gestion (RTG) offrent des recommandations pour les petites forêts.

## Des démarches locales d'aides à la décision

Le Plan de Développement de Massif (PDM) et le Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) valorisent la multifonctionnalité des espaces forestiers et améliorent la connaissance de la ressource forestière locale. Ces outils permettent de mieux planifier l'exploitation et la gestion des forêts en tenant compte des enjeux locaux.

## La forêt dans les documents de planification

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) intègrent les espaces forestiers dans leurs objectifs de planification d'aménagement du territoire. Le SRADDET fixe des objectifs de préservation des espaces boisés et de développement des pratiques sylvicoles durables, tandis que le SCoT identifie les secteurs boisés comme des "cœurs de nature" à protéger. Ces orientations ont été déclinées dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la Communauté urbaine.

# APPROCHE ÉCONOMIQUE DE LA FORÊT



**44%**

**de la récolte en bois d'œuvre :**

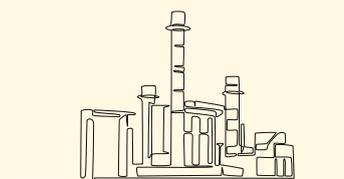
placage, parquet, sciage, menuiserie, charpentes, meubles....



**36%**

**de la récolte en bois énergie :**

bois déchiquetés ou plaquettes forestières, bûches, granulés ou pellets

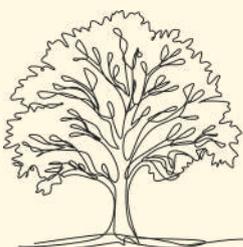
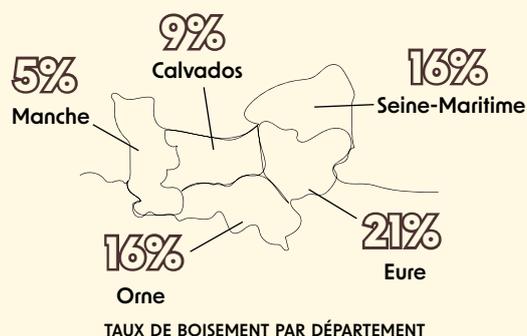
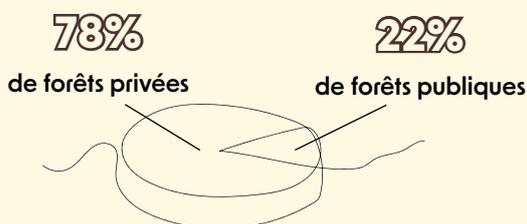


**19%**

**de la récolte en bois d'industrie :**

panneaux, emballages, carton, papier

14



**88%**

**de feuillus**

dont  
44% de chênes  
21% de hêtres



**12%**

**de résineux**

dont  
43% de pin douglas  
21% de pin sylvestre

## La filière bois en Normandie

La forêt couvre 14% de la Normandie, la récolte annuelle de bois est transformée en bois d'œuvre (44%), bois énergie (36%), et bois d'industrie (19%). La filière bois est dynamique, avec une hausse du chiffre d'affaires des entreprises de construction bois. Cette croissance est soutenue par des initiatives régionales et nationales visant à promouvoir l'utilisation du bois dans la construction et l'énergie.

## Des valorisations multiples et durables du bois

Le bois énergie est la première source d'énergie renouvelable en Normandie. La production d'énergie issue de bois est importante, avec des chaufferies collectives et industrielles. La construction bois est également en croissance, soutenue par des initiatives comme le pacte bois-biosourcé, qui encourage les collectivités et les promoteurs à utiliser le bois dans leurs projets.

## Les acteurs de la filière bois

Élus locaux, ONF, propriétaires privés et professionnels du bois sont impliqués dans la filière bois et collaborent pour promouvoir une gestion durable et multifonctionnelle des forêts, en tenant compte des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

### LES PARTENAIRES



# APPROCHE ENVIRONNEMENTALE DE LA FORÊT

16



## Des fonctions bénéfiques à la régulation des ruissellements et à la purification de l'eau

Les forêts jouent un rôle crucial dans la régulation du cycle hydrique et la purification de l'eau, avec 30% des boisements qui se situent sur les bassins d'alimentation des captages exploités par la Communauté urbaine. Ces boisements contribuent ainsi fortement à la qualité de la ressource en eau en filtrant les polluants et en régulant les ruissellements.

## Une fonction de valorisation des paysages

Les forêts structurent les paysages puisqu'elles sont situées en transition des différentes unités paysagères, à l'interface des paysages de vallées et des paysages de plateaux. Les forêts sont en majeure partie de forme longitudinale, nécessite d'attacher une attention particulière à leur gestion. Elles jouent un rôle important dans l'identité paysagère locale, notamment dans le périmètre de l'Opération Grand Site « Falaises d'Étretat – Côte d'Albâtre ». Cette opération vise à préserver et valoriser les paysages emblématiques de la région, en intégrant les forêts comme éléments clés du patrimoine naturel, puisque ce périmètre compte 13% des surfaces boisées de la Communauté urbaine.

## Des fonctions essentielles pour la biodiversité

Les forêts abritent une biodiversité riche, avec des espèces patrimoniales et des habitats variés. Ce sont les principaux réservoirs de biodiversité du territoire, à préserver en priorité. La gestion forestière doit être adaptée pour sauvegarder cette biodiversité, en tenant compte des enjeux de conservation et des pratiques sylvicoles. Des études de hiérarchisation des enjeux de conservation des peuplements, en cours et à venir, permettront d'avoir une vision exhaustive des secteurs où agir en priorité.

## Quelles adaptations possibles des forêts face au changement climatique ?

Le changement climatique menace certaines espèces forestières, comme le hêtre et le chêne pédonculé. Des adaptations sont nécessaires pour maintenir la diversité spécifique et la résilience des forêts. Cela inclut la sélection d'essences adaptées, la gestion des maladies forestières, et la mise en œuvre de pratiques sylvicoles résilientes.

# APPROCHE SOCIALE DE LA FORÊT



## Les forêts, des espaces d'accueil du public

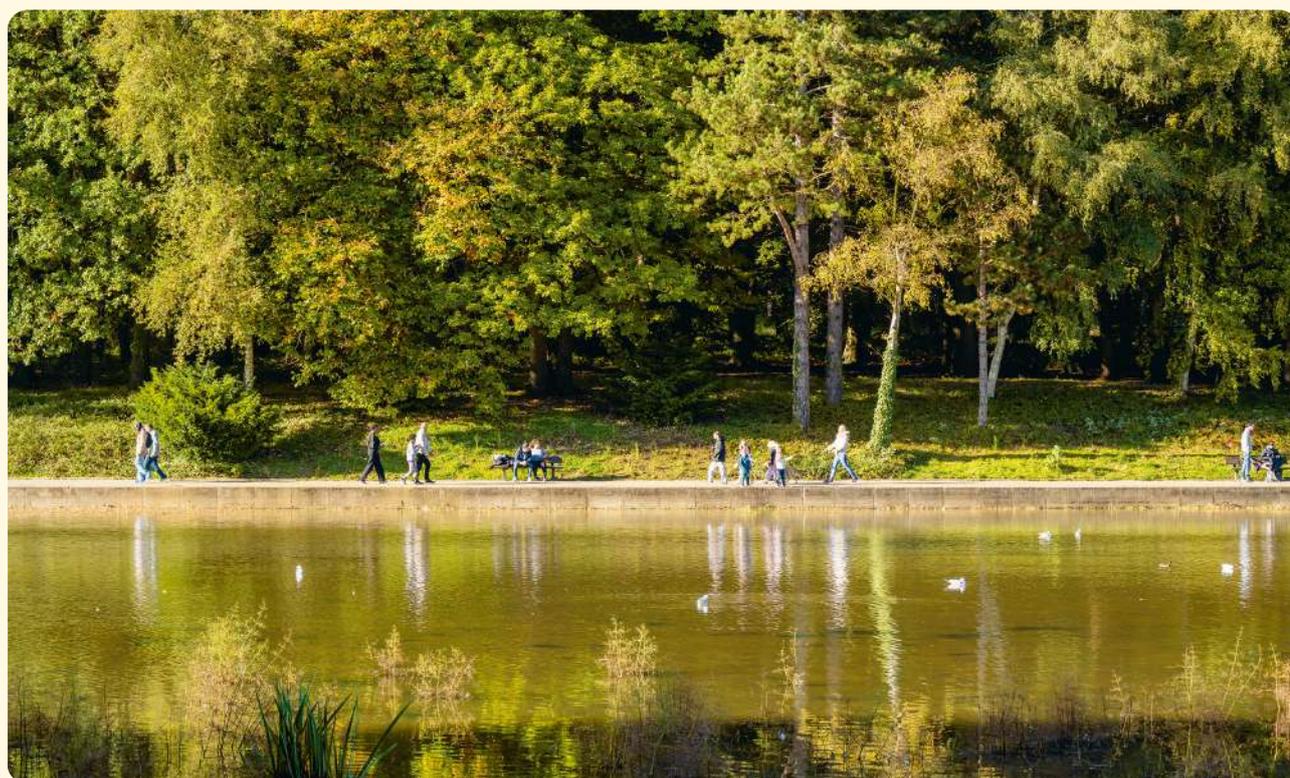
Les espaces forestiers sont fréquentés pour des activités de loisirs, mais cette fréquentation peut entraîner des conflits d'usage. Il est important de concilier les différents usages de la forêt (randonnée, exploitation forestière, chasse) dans une recherche de respect mutuel. Des initiatives de sensibilisation et d'éducation permettront de mieux comprendre les enjeux forestiers et de promouvoir des comportements respectueux.

### La chasse

La chasse est nécessaire pour réguler les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, notamment le sanglier, et préserver l'équilibre cynégétique. Elle est encadrée par des plans de chasse annuels et des arrêtés préfectoraux. La chasse contribue également à la gestion durable des forêts en limitant les dégâts causés par les animaux sur les jeunes plantations.

## Le parc forestier de Montgeon, une forêt à fort enjeu social pour les Havrais

Le parc forestier de Montgeon est une forêt urbaine très fréquentée, avec des enjeux de gestion durable et de préservation de la biodiversité. Elle appartient et est gérée par la Ville du Havre, avec des objectifs de régénération des peuplements, d'amélioration de la biodiversité, et d'attractivité pour les usagers. Des aménagements spécifiques, comme la création de sentiers et d'aires de loisirs, visent à améliorer l'accueil du public tout en préservant les écosystèmes.





# Plan d'actions 2025-2030

## MÉTHODOLOGIE ..... P.22

### AXE 1 / AMÉLIORER LES FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES DES ESPACES FORESTIERS

- ACTION 1 :** Mener une analyse multicritère sur les boisements du territoire ..... P.25
- ACTION 2 :** Constituer une trame de "cœurs de nature" laissés en libre évolution ..... P.26
- ACTION 3 :** Inciter et accompagner les partenariats favorisant  
une gestion écologique des espaces forestiers ..... P.27
- ACTION 4 :** Mettre en œuvre une stratégie favorisant une gestion peu impactante  
sur les paysages ..... P.28

### AXE 2 / FAVORISER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- ACTION 5 :** Inciter les propriétaires privés à mettre en œuvre  
un document de gestion durable à l'échelle de leurs boisements ..... P.31
- ACTION 6 :** Développer des contrats de culture avec les pépinières locales ..... P.32
- ACTION 7 :** Protéger les espaces forestiers menacés par des pratiques de gestion  
non compatibles avec les enjeux environnementaux ..... P.33
- ACTION 8 :** Inciter les acteurs à s'engager dans la construction et la rénovation bois ..... P.34
- ACTION 9 :** Développer les scieries et les plateformes de réemploi du bois ..... P.35



### **AXE 3 / ÉTENDRE LE CHAMP DE CONNAISSANCES DES ESPACES FORESTIERS AUPRÈS DE SES ACTEURS ET DES HABITANTS**

- ACTION 10 :** Continuer d'améliorer la connaissance des espaces forestiers ..... **P.37**
- ACTION 11 :** Sensibiliser à la richesse écologique et à la gestion des milieux forestiers  
en forêt publique et privée ..... **P.38**
- ACTION 12 :** Organiser des temps d'échanges et de formation technique  
à destination des élus et des propriétaires privés ..... **P.39**

### **AXE 4 / ŒUVRER À UNE VISION PARTAGÉE ET CONCILIANTE DES ESPACES FORESTIERS**

- ACTION 13 :** Concerter avec la population sur les thématiques forestières ..... **P.41**
- ACTION 14 :** Mettre en place des temps d'échanges entre les acteurs de la filière bois locale ..... **P.42**
- ACTION 15 :** Encadrer les accès et les flux de fréquentation sur les secteurs forestiers sensibles ..... **P.43**

### **ACTIONS TRANSVERSALES AU PLAN D' ACTIONS**

- ACTION 16 :** Animer et suivre la mise en œuvre du plan d'actions de la Charte ..... **P.44**
- ACTION 17 :** Mettre en place des comités forestiers locaux ..... **P.45**
- ACTION 18 :** Communiquer sur la Charte et promouvoir les actions mises en œuvre ..... **P.46**

# MÉTHODOLOGIE

22



## La méthodologie de la Charte forestière de territoire (CFT) repose sur quatre principes conducteurs :

### Approche concertée

La Charte doit être un outil partagé par tous les acteurs du territoire, incluant les professionnels de la forêt, les élus et les habitants. Cette approche vise à renforcer les compétences de chacun et à favoriser une gestion collective et inclusive des espaces forestiers.

### Valorisation de la multifonctionnalité

La forêt est valorisée dans toutes ses dimensions du développement durable, intégrant les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Cela permet de maximiser les bénéfices tirés des forêts tout en assurant leur préservation.

### Cohérence avec les démarches en cours

La Charte s'articule avec les autres démarches engagées sur le territoire telles que le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET), afin de garantir une synergie entre les différentes initiatives et d'optimiser les ressources.

### Visée opérationnelle

La Charte doit faire émerger des actions concrètes et réalisables à court terme, avec des objectifs clairs et des moyens définis pour leur mise en œuvre.

La Communauté urbaine a été accompagnée par le bureau d'études GAMA Environnement pour l'élaboration de cette Charte, avec le soutien financier du Fonds vert. De nombreux acteurs ont participé à son élaboration et contribuent à son animation et à son développement.

## La Charte forestière de territoire s'est construite en plusieurs phases :

### PHASE 0

Cadrage et appropriation du contexte, permettant de définir les bases de la démarche et de mobiliser les acteurs.

### PHASE 1

Diagnostic et identification des enjeux, visant à dresser un état des lieux précis des espaces forestiers et à identifier les principaux défis à relever.

### PHASE 2

Définition de la stratégie et des orientations, en se basant sur les résultats du diagnostic pour élaborer une vision concertée à long terme.

### PHASE 3

Élaboration du programme d'actions, détaillant les mesures à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés.

# AXE 1

## AMÉLIORER LES FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES DES ESPACES FORESTIERS



24

### Orientation 1.1. /

#### Améliorer les services assurés par les espaces forestiers pour la protection de la biodiversité

**ACTION 1 :** Mener une analyse multicritère sur les boisements du territoire

**ACTION 2 :** Constituer une trame de "cœurs de nature" laissés en libre évolution

**ACTION 3 :** Inciter et accompagner les partenariats favorisant une gestion écologique des espaces forestiers

### Orientation 1.2. /

#### Améliorer les services assurés par les espaces forestiers pour la valorisation des paysages

**ACTION 4 :** Mettre en œuvre une stratégie favorisant une gestion peu impactante sur les paysages

# Mener une analyse multicritère sur les boisements du territoire

## Résultats attendus



- Identifier les enjeux environnementaux sur les différents massifs boisés du territoire
- Cibler les secteurs à enjeux majeurs pour mener ou accompagner des pratiques de gestion adaptées à la préservation et la restauration de la trame verte et bleue
- Identifier les secteurs potentiels à reboiser
- Décliner les actions prioritaires à mettre en œuvre en fonction des enjeux identifiés par massif

## Étapes de réalisation



- Créer une base cartographique sous SIG permettant de regrouper l'ensemble des données utiles à l'analyse et à alimenter en continu
- Identifier les secteurs de fort intérêt pour la biodiversité, en s'inspirant de la méthodologie des études menées par le conservatoire botanique sur les principaux boisements du territoire (ancienneté et maturité des boisements)
- Identifier les secteurs exposés aux risques naturels et ceux liés à un enjeu de protection de la ressource en eau
- Réaliser des enquêtes sur les besoins des différents usagers (promeneurs, chasseurs, forestiers, etc.)

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole



### Partenaires

Office National des Forêts (ONF)  
Union Régionale des Communes Forestières (URCOFOR)  
Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)  
Conservatoire botanique de Normandie  
Universités (Caen, Rouen, Unilassale...)



### Public visé

Propriétaires privés et publics  
Maires et élus  
Ambassadeurs de l'URCOFOR  
Usagers et associations locales

## Indicateurs de suivi



- Réalisation de l'analyse multicritère
- Surface forestière identifiée comme prioritaire
- Nombre d'acteurs et de structures de la filière participant à la commission foncière de préservation de la trame verte et bleue

## Éléments de coûts



- Coût inclus dans l'étude foncière dédiée à la trame verte et bleue, portée par Le Havre Seine Métropole en 2025 et 2026, et soutenue financièrement par l'État dans le cadre du Fonds vert

## ACTION 02

# Constituer une trame de "cœurs de nature" laissés en libre évolution

### Résultats attendus



- Conserver des secteurs forestiers en libre évolution, notamment sur les secteurs éloignés des voies de circulation
- Préserver le bois mort sur pied et à terre, notamment afin de valoriser l'entomofaune forestière
- Lier cette action au programme régional d'espaces en libre évolution (PRELE) porté par le CEN Normandie
- Préserver en priorité les écosystèmes forestiers encore naturels
- Augmenter les surfaces boisées protégées (10%)

### Étapes de réalisation



- Identifier les "cœurs de nature" sur la base de l'analyse multicritère
- Réaliser des inventaires faune et flore
- Limiter la fréquentation de ces secteurs tout en développant l'information et la sensibilisation du public à ce choix de gestion forestière,
- Connecter entre elles les surfaces boisées protégées et y favoriser la présence des espèces clefs de voûte

26

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Conservatoire d'espaces  
naturels Normandie



### Partenaires

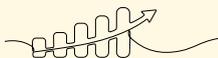
CRPF  
Agence normande de la biodiversité  
et du développement (ANBDD)  
Fransylva  
ONF  
GRETIA  
Conservatoire botanique de Normandie  
GMN  
GONm



### Public visé

Tout public

### Indicateurs de suivi



- Surface des "cœurs de nature" identifiés
- Nombre de "cœurs de nature" avec suivis scientifiques
- Nombre d'animations nature organisées

### Éléments de coûts



- Coût lié à l'analyse multicritère
- Coût des suivis naturalistes des secteurs identifiés
- Coût lié à la sensibilisation

## ACTION 03

# Inciter et accompagner les partenariats favorisant une gestion écologique des espaces forestiers

## Résultats attendus



- Préserver et/ou restaurer les services écosystémiques assurés par les espaces forestiers (paysages, biodiversité, eau, prévention des risques...)
- Avoir une approche globale des écosystèmes en termes de fonctionnalité et de naturalité (à l'échelle du bassin versant)
- Développer de nouveaux espaces forestiers à essences diversifiées afin d'accroître la place de la biodiversité sur des secteurs jugés peu favorables à la biodiversité

## Étapes de réalisation



- Identifier les propriétaires (publics et privés) des secteurs à enjeux identifiés dans l'analyse multicritères
- Porter à connaissance les enjeux du territoire des parcelles concernées et présenter les objectifs de la Charte forestière
- Conjointement avec les propriétaires volontaires, développer les paiements pour services écosystémiques et les obligations réelles environnementales (ORE)
- Mobiliser d'autres leviers financiers pour faire changer les pratiques de gestion forestière
- Développer les partenariats avec les acteurs incontournables de la gestion durable des forêts : WWF, FSC, PEFC, Prosylva...

27

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole



### Partenaires

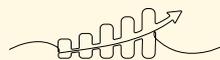
CRPF  
Parc naturel régional des Boucles de la Seine  
Normandes  
Fransylva  
Prosylva  
Acteurs institutionnels (OFB, ADEME,  
ATMO, ANBDD, AESN...),  
et autres acteurs (FSC, WWF, ...)



### Public visé

Propriétaires forestiers  
publics et privés

## Indicateurs de suivi



- Nombre de propriétaires recensés, rencontrés et sensibilisés
- Nombre de PSE et/ou ORE mis en œuvre avec les propriétaires forestiers

## Éléments de coûts



- Coût lié à l'identification des propriétaires
- Coût lié à l'animation des temps d'échanges dédiés

## ACTION 04

# Mettre en œuvre une stratégie favorisant une gestion peu impactante sur les paysages

### Résultats attendus



- Préserver les paysages marqués par la présence de boisements à l'interface des grandes unités paysagères et sur le plateau agricole
- Inciter les propriétaires à employer des itinéraires sylvicoles peu impactant visuellement en priorité sur les secteurs les plus sensibles d'un point de vue paysager (lisières, bordures de falaises, etc.)
- Restaurer la biodiversité sur des secteurs préférentiels, en lien avec l'analyse multicritères, par la plantation de nouveaux espaces forestiers à essence locale et diversifiée

### Étapes de réalisation



- Au sein des documents d'urbanisme, protéger les lisières forestières et valoriser les points de vue sur la forêt, notamment depuis les sentiers de randonnée
- Utiliser les leviers décrits précédemment (action 3) pour éviter ou limiter l'impact paysager de la sylviculture
- Faire connaître aux gestionnaires et propriétaires forestiers les autres modes de sylviculture par l'organisation de temps d'échanges techniques avec des acteurs compétents en la matière
- Planter de nouveaux espaces forestiers en lien avec des programmes existants localement (Carbolocal par ex.)

28

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Syndicat Mixte Grand Site  
Falaises d'Étretat -  
Côte d'Albâtre



### Partenaires

CRPF  
Fransylva  
Prosylva  
Gestionnaires forestiers  
URCOFOR  
ONF



### Public visé

Propriétaires forestiers  
publics et privés

### Indicateurs de suivi

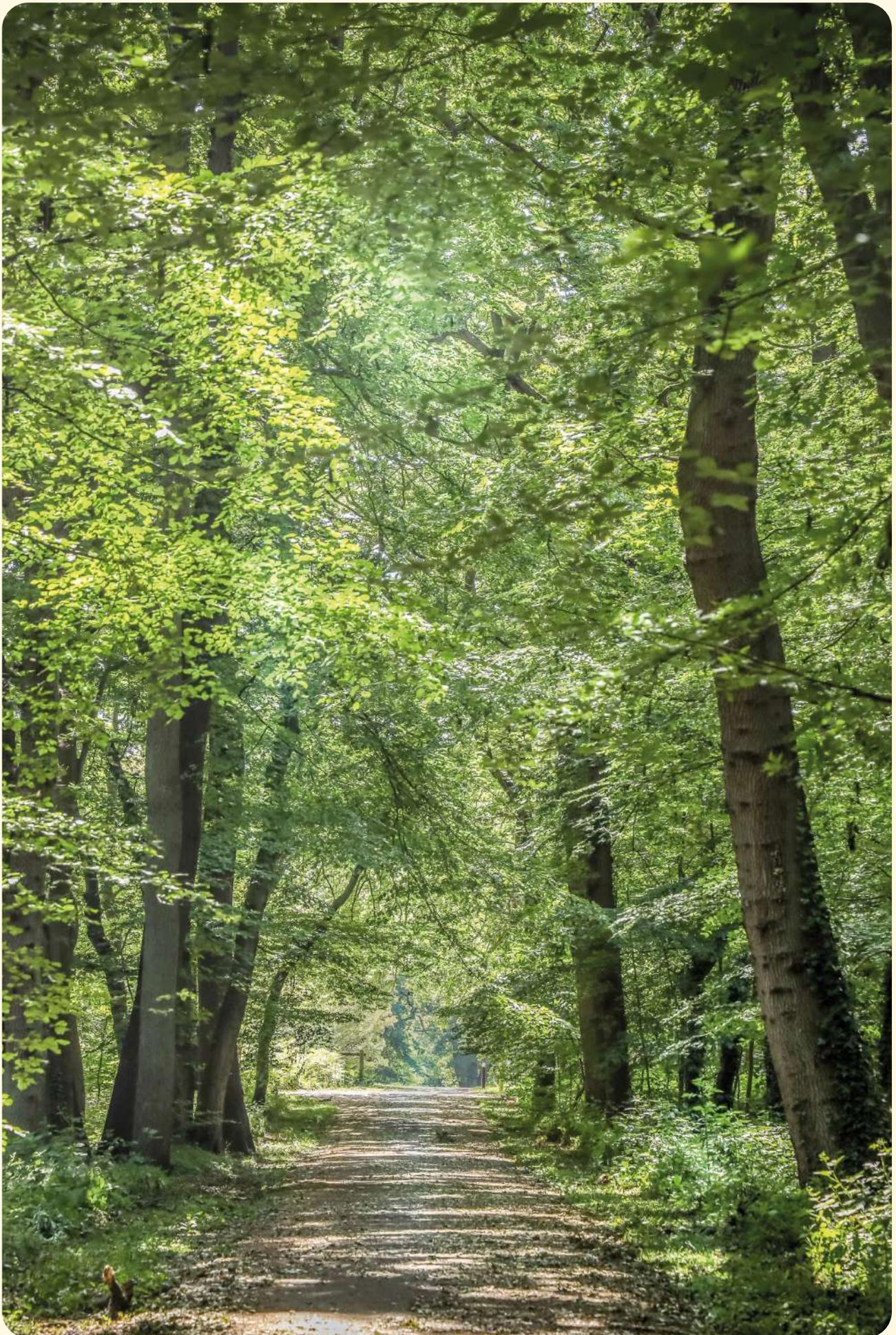


- Nombre de propriétaires mobilisés lors des temps d'échanges
- Surface en PSE et/ou ORE mis en œuvre avec les propriétaires forestiers
- Nombre de propriétaires engagés dans une gestion durable de leur forêt

### Éléments de coûts



- Coût lié à l'animation des temps d'échanges dédiés



## AXE 2

### FAVORISER L'ADAPTATION DU TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



#### **Orientation 2.1. /** **Accroître l'adaptation des espaces forestiers aux effets du changement climatique en adaptant leurs modes de gestion**

**ACTION 5 :** Inciter les propriétaires privés à mettre en œuvre un document de gestion durable à l'échelle de leurs forêts

**ACTION 6 :** Développer des contrats de culture avec les pépinières locales

#### **Orientation 2.2. /** **limiter les risques naturels associés aux espaces forestiers dans une perspective de changement climatique**

**ACTION 7 :** Protéger les espaces forestiers menacés par des pratiques de gestion non compatibles avec les enjeux environnementaux du territoire

#### **Orientation 2.3. /** **Développer la filière bois locale afin d'inciter à la construction et à la rénovation bois tout en confortant la filière bois-énergie**

**ACTION 8 :** Inciter les acteurs à s'engager dans la construction et la rénovation bois

**ACTION 9 :** Développer les scieries et les plateformes de réemploi du bois

## ACTION 05

# Inciter les propriétaires privés à mettre en œuvre un document de gestion durable à l'échelle de leurs forêts

## Résultats attendus



- Connaître le nombre et la répartition des documents de gestion durable sur le territoire ainsi que leur contenu
- Faciliter le dialogue et les échanges entre les propriétaires privés ainsi qu'avec les élus et les usagers de la forêt
- Mieux former et informer les propriétaires privés
- Concilier les besoins des propriétaires privés avec les enjeux locaux portés par les élus

## Étapes de réalisation



- Recenser les propriétaires et les surfaces boisées privées dotées d'un document de gestion durable
- Mettre en place des temps d'échanges pour faciliter le dialogue et les échanges entre propriétaires privés, les former techniquement
- Organiser des temps d'échanges spécifiques sur les documents de gestion durable à destination des propriétaires et des élus, pour amorcer un dialogue entre ces acteurs, faire valoir les enjeux de territoire, comprendre les contraintes des propriétaires et les relayer (cf. action 11)

31

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Centre National de la  
Propriété Forestière



### Partenaires

Fransylva  
Le Havre Seine Métropole  
Communes  
URCOFOR  
Prosilva



### Public visé

Propriétaires privés  
Élus

## Indicateurs de suivi



- Nombre de participants aux temps d'échanges
- Nombre de temps d'échange
- Nombre de nouveaux plans de gestion

## Éléments de coûts



- Coût lié au recensement des documents de gestion et à l'analyse de leur contenu
- Coût lié à l'animation des temps d'échange dédiés

## ACTION 06

# Développer des contrats de culture avec les pépinières locales

### Résultats attendus



- Développer une offre d'essences forestières et arbustives locales en lien avec l'adaptation des espaces forestiers et des haies bocagères au changement climatique
- Assurer des commandes publiques d'essences forestières cohérentes au regard des enjeux d'adaptation au changement climatique et aux listes d'essences locales proposées par différents acteurs publics (CAUE, Département...)

### Étapes de réalisation



- Définir au sein d'un cahier des charges une liste d'essences locales à privilégier pour les plantations forestières et arbustives
- Créer un réseau de pépinières labellisées « Végétal Local »
- Assurer des commandes publiques groupées entre les communes
- Mobiliser des financements pour faciliter les premières commandes
- Mettre à disposition des parcelles publiques afin d'aider à la production des plants

32

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Communes



### Partenaires

Pépinières  
CBN Normandie  
URCOFOR  
ONF  
CRPF  
PNR BSN



### Public visé

Communes  
Pépinières

### Indicateurs de suivi



- Définition d'un cahier des charges
- Nombre de commandes réalisées
- Nombre de pépinières concertées et/ou labellisées

### Éléments de coûts



- Coût lié à la rédaction du cahier des charges
- Coût lié à l'animation du réseau des pépinières et à leur labellisation
- Coût lié à la commande des plants

## ACTION 07

# Protéger les espaces forestiers menacés par des pratiques de gestion non compatibles avec les enjeux environnementaux

## Résultats attendus



- Définir les principales finalités de protection forte de boisements
- Formaliser une stratégie foncière permettant de définir des critères clairs et communs pour la protection forte d'espaces forestiers par les collectivités et la Communauté urbaine
- Définir les objectifs et le niveau d'ambition concernant la gestion des espaces forestiers à sauvegarder en priorité

## Étapes de réalisation



- Élaborer la stratégie foncière dédiée à la trame verte et bleue, avec un focus particulier sur les espaces forestiers
- Accompagner les communes dans la protection forte des boisements classés en tant que « Bien vacant et sans maître »
- Accompagner les propriétaires publics et privés à la mise en œuvre d'outils de protection environnementale des milieux forestiers (Obligation Réelle Environnementale, Arrêté de Protection de Biotope, réserve biologique intégrale...)

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole



### Partenaires

URCOFOR  
ONF (gestion)  
Propriétaires publics (Dep 76, EPFN, CdL, CEN, Caisse des Dépôts...)  
Notaires et agents immobiliers



### Public visé

Le Havre Seine Métropole  
Communes

## Indicateurs de suivi



- Rédaction du cahier des charges
- Stratégie foncière dédiée aux forêts finalisée
- Nombre d'ha classés en protection forte ou acquis par un organisme public
- Mise en œuvre de l'observatoire du foncier

## Éléments de coûts



- Coût lié à l'élaboration de la stratégie (prestataire)
- Coût lié à l'acquisition de boisements
- Coût lié à l'animation

## ACTION 08

# Inciter les acteurs à s'engager dans la construction et la rénovation bois

### Résultats attendus



- Sensibiliser les particuliers, aménageurs, bailleurs sociaux, architectes, à la construction et à la rénovation bois
- Constituer une filière bois locale engagée dans une gestion forestière durable qui utilise des matériaux de proximité
- Engager les collectivités et acteurs publics par des marchés publics qui intègrent des clauses sur la construction bois et l'utilisation de matériaux biosourcés

### Étapes de réalisation



- Inciter les acteurs de la construction et de la rénovation bois à la labellisation (PEFC, FSC...)
- Organiser des visites de chantiers exemplaires en construction et rénovation bois local
- Inciter les acteurs publics à intégrer des clauses sur la construction et la rénovation bois dans la commande publique
- Inciter les acteurs du territoire à atteindre un ou plusieurs objectifs du PACTE Biosourcé

34

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Parc Naturel Régional  
des Boucles de la Seine  
Normande



### Partenaires

Fibois Normandie  
ARPE  
CAUE 76  
URCOFOR



### Public visé

Acteurs de la construction  
(particuliers, aménageurs,  
bailleurs sociaux, architectes,  
etc.)  
Le Havre Seine Métropole  
Communes

### Indicateurs de suivi



- Nombre de nouveaux acteurs labellisés (PEFC/ FSC) localement
- Nombre d'engagements des acteurs publics et bailleurs sociaux à des clauses et programmes sur la construction et la rénovation bois

### Éléments de coûts



- Coût lié à la sensibilisation des différents acteurs
- Coûts liés au porter à connaissance des clauses du SPASER et leur application
- Coût lié à l'engagement au pacte bois-biosourcés

## ACTION 09

# Développer les scieries et les plateformes de réemploi du bois

## Résultats attendus



- Développer les possibilités de réemploi du bois sur le territoire
- Développer et valoriser le bois local
- Augmenter les volumes de bois réemploi dans les constructions
- Maitriser la destination et l'utilisation du bois
- Comblent un manque de scieries sur le territoire

## Étapes de réalisation



- Ouvrir une ou plusieurs nouvelle(s) scierie(s) et plateforme(s) de réemploi du bois
- Accompagner les structures souhaitant recycler et réemployer le bois dans la construction/ rénovation
- Développer les contrats entre propriétaires et transformateurs

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Fibois Normandie



### Partenaires

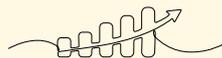
Réseau PERMAC et GRAND CHANTIER  
ARPE  
Fibois Normandie  
URCOFOR



### Public visé

Le Havre Seine Métropole  
Communes

## Indicateurs de suivi



- Nombre de plateformes de réemploi ouvertes,
- Tonnes de déchets bois collectés et réemployés,
- Note label Territoire Engagé pour la Transition Ecologique (TETE)

## Éléments de coûts



- Coût lié à l'animation des temps d'échanges dédiés

## AXE 3

### ÉTENDRE LE CHAMP DE CONNAISSANCES DES ESPACES FORESTIERS AUPRÈS DE SES ACTEURS ET DES HABITANTS



36

**Orientation 3.1. / Améliorer et diffuser la connaissance scientifique des espaces forestiers**

**ACTION 10 :** Continuer d'améliorer la connaissance des espaces forestiers

**Orientation 3.2. / Transmettre la connaissance au sein de la filière bois locale**

**ACTION 11 :** Sensibiliser à la richesse écologique et à la gestion des milieux forestiers en forêt publique et privée

**Orientation 3.3. / Mieux former les propriétaires forestiers et les élus**

**ACTION 12 :** Organiser des temps d'échanges et de formation technique à destination des élus et des propriétaires privés

# Continuer d'améliorer la connaissance des espaces forestiers

## Résultats attendus



- Améliorer la connaissance environnementale des boisements (biodiversité, ancienneté des sols, maturité des peuplements)
- Faire monter en compétences les professionnels de la filière bois, les élus et les usagers par le et la vulgarisation des résultats des inventaires

## Étapes de réalisation



- Finaliser et mettre à jour les inventaires naturalistes sur les espaces forestiers Le Havre Seine Métropole et du Grand Site
- Associer les universitaires à la réalisation des inventaires en lien avec les programmes de recherche menés sur l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique (Caen) et en matière de biodiversité forestière (Lab Ecodiv à Rouen)
- Développer les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur les habitats forestiers
- Partager le résultat de ces inventaires auprès des professionnels de la filière bois, des élus et des usagers

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Syndicat Mixte Grand Site  
Falaises d'Étretat -  
Côte d'Albâtre



### Partenaires

CBN Normandie  
Conservatoire d'Espaces Naturels  
Associations naturalistes (GRETIA par ex.)  
Universités de Caen et Rouen



### Public visé

Scolaires  
Techniciens Le Havre Seine  
Métropole  
Professionnels  
Habitants

## Indicateurs de suivi



- Nombre d'inventaires réalisés
- Surface couverte par un inventaire
- Surface en espaces forestiers à forts enjeux environnementaux identifiés
- Nombre de participants aux restitutions collectives des inventaires

## Éléments de coûts



- Coût lié à la réalisation d'un inventaire naturaliste
- Coût lié à la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale porté par les communes
- Coût lié au temps de restitution des inventaires

## ACTION 11

# Sensibiliser à la richesse écologique et à la gestion des milieux forestiers en forêt publique et privée

### Résultats attendus



- Impliquer les associations locales dans la formation
- Former un large panel d'acteurs à reconnaître les différentes essences forestières
- Faire témoigner et valoriser les exploitants et propriétaires forestiers vertueux

### Étapes de réalisation



- Identifier les structures associatives susceptibles de porter des animations naturalistes de manière intégrée et cohérente avec le Plan Local d'Éducation à la Nature
- Organiser des visites groupées au sein des forêts communales,
- Suite au recensement des propriétaires privés (action 8), proposer aux propriétaires volontaires d'organiser des visites groupées au sein de leurs forêts
- Intégrer les scolaires à ces visites, notamment dans le cadre de l'école du dehors (ex. de Bénouville)
- Proposer la participation au festival des « Nuits des Forêts » et à la journée internationale des forêts

38

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Centre National de la  
Propriété Forestière  
Conservatoire d'espaces  
naturels Normandie



### Partenaires

ONF  
Fransylva  
Fibois, Conservatoire botanique de Normandie  
Conservatoire du Littoral  
Associations locales (La Cépée, CARDERE...)  
Prosilva



### Public visé

Scolaires  
Techniciens Le Havre Seine  
Métropole  
Professionnels  
Habitants  
Communes

### Indicateurs de suivi



- Nombre de visites organisées
- Nombre de participants aux visites
- Nombre de formations et de participants

### Éléments de coûts



- Coût lié à la coordination et à l'animation du réseau de partenaires locaux afin d'organiser les offres de sorties nature
- Coût lié à l'animation des sorties nature
- Coût lié à la formation des services techniques

## ACTION 12

# Organiser des temps d'échanges et de formation technique à destination des élus et des propriétaires privés

## Résultats attendus



- Ouvrir le dialogue entre les propriétaires forestiers et les élus
- Réunir les différents acteurs pour identifier les problématiques rencontrées sur le terrain et définir ensemble des solutions
- Concilier les besoins des propriétaires privés avec les enjeux locaux portés par les élus

## Étapes de réalisation



- Organiser des formations sur la réglementation forestière, la prévention des risques et les bonnes pratiques de gestion avec les élus et les propriétaires privés
- Organiser des temps d'échanges collectifs sur les documents de gestion durable (cf. action 8)
- Rédiger un guide des bonnes pratiques avec les contacts des partenaires associés à destination des élus et des propriétaires

39

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Centre National de la  
Propriété Forestière  
URCOFOR



### Partenaires

Fibois



### Public visé

Élus  
Propriétaires privés

## Indicateurs de suivi



- Nombre de formations organisées
- Nombre de participants aux formations

## Éléments de coûts



- Coût lié à l'animation des temps de formation

## AXE 4

### ŒUVRER À UNE VISION PARTAGÉE ET CONCILIANTE DES ESPACES FORESTIERS



#### **Orientation 4.1. / Renforcer le dialogue entre les différents acteurs et usagers de la forêt**

**ACTION 13 :** Concerter avec la population sur les thématiques forestières

**ACTION 14 :** Mettre en place des temps d'échanges entre les acteurs de la filière bois locale

#### **Orientation 4.2. / (Ré)concilier les usages et activités en forêt**

**ACTION 15 :** Encadrer les accès et les flux de fréquentation sur les secteurs forestiers sensibles

# Concertation avec la population sur les thématiques forestières

## Résultats attendus



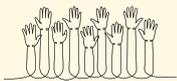
- Assurer une meilleure compréhension des enjeux forestiers par le dialogue avec la population
- Favoriser le dialogue forestier territorial entre les acteurs de la filière bois et la population
- Prévenir les tensions potentielles liées à l'évolution des pratiques de gestion forestière dans un contexte de changement climatique

## Étapes de réalisation



- Organiser des temps de concertation ouverts à la population en présence d'acteurs de la filière bois

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Parc Naturel Régional  
des Boucles de la Seine  
Normande



### Partenaires

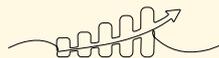
Fibois  
ONF  
CRPF  
Fransylva



### Public visé

Habitants  
Scolaires

## Indicateurs de suivi



- Nombre de temps d'échanges organisés
- Nombre de participants aux temps d'échanges

## Éléments de coûts



- Coût lié à la coordination et à l'animation du programme d'animation à destination des partenaires techniques
- Coût lié à l'animation des temps d'échanges dédiés

## ACTION 14

# Mettre en place des temps d'échanges entre les acteurs de la filière bois locale

### Résultats attendus



- Assurer une meilleure compréhension des enjeux forestiers par le dialogue au sein de la filière
- Favoriser la coopération et l'innovation par la rencontre des acteurs de la filière bois
- Faire monter en compétences l'ensemble des acteurs de la filière bois par des temps d'échanges techniques

### Étapes de réalisation



- Organiser des temps d'échanges techniques entre les acteurs de la filière bois sur des thématiques à enjeux (pratiques de gestion forestière, adaptation des peuplements au changement climatique, etc.)
- Développer des actions de sensibilisation sur les enjeux liés à l'exploitation du bois et à la filière bois locale (expositions, animations, temps forts, séminaires...)

42

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Fibois Normandie



### Partenaires

ONF  
CRPF  
Fransylva



### Public visé

Professionnels de la filière bois

### Indicateurs de suivi



- Nombre de temps d'échanges organisés
- Nombre de participants aux temps d'échanges

### Éléments de coûts



- Coût lié à l'animation des temps d'échanges dédiés

# Encadrer les accès et les flux de fréquentation sur les secteurs forestiers sensibles

## Résultats attendus



- Mieux concilier les différents usages en forêt
- Repenser les lieux de passage et les lieux récréatifs en forêt
- Préserver les secteurs forestiers sensibles (biodiversité, risques...) de la pression générée par les usagers
- Identifier et préserver les secteurs marqués par l'absence d'empreinte humaine dont les points de silence (écosystèmes sonores, en lien avec les cartes stratégiques du bruit portées par la Communauté urbaine)

## Étapes de réalisation



- Identifier le niveau de connaissances des chemins de randonnée du territoire, leur entretien, leur niveau de protection/ raccordements prévus dans le PLUi
- Suite à l'analyse multicritère (action 1), établir un plan d'actions permettant de mieux concilier les différents usages en forêt (promenade, chasse, sylviculture...)
- Cibler et encadrer les sentiers de promenade par une signalétique adaptée et intégrée, et sensibiliser au respect des différents usages en forêt

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole



### Partenaires

Communes  
Offices de tourisme



### Public visé

Usagers de la forêt

## Indicateurs de suivi



- Temps de sensibilisation en forêt
- Nombre de lieux de non-empreinte humaine recensés
- Nombre de personnes sensibilisées

## Éléments de coûts

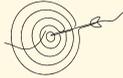


- Coût lié à la réalisation du plan d'actions
- Coût lié à l'installation de panneaux de signalétique

# ACTION 16

## Animer et suivre la mise en œuvre du plan d'actions de la Charte

### Résultats attendus



- Mettre en œuvre le plan d'actions de la Charte
- Assurer un suivi de l'ensemble des actions de la Charte
- Créer du lien entre les partenaires techniques et la Communauté urbaine

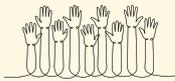
### Étapes de réalisation



- Concevoir un tableau de suivi et collecter des données
- Rédiger un bilan annuel d'avancement et le restituer en plénière
- Organiser des visites en lien avec les actions portées (au moins une visite par an)
- Organiser un comité de pilotage inter-charte avec les territoires voisins

44

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole



### Partenaires

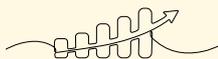
PNR BSN  
Métropole Rouen Normandie  
CRPF  
URCOFOR  
ONF



### Public visé

Élus  
Agents des collectivités  
Partenaires techniques  
Habitants

### Indicateurs de suivi



- Nombre de comité de suivi par an
- Nombre de visites par an
- Nombre de participants aux temps d'échanges (élus, techniciens, habitants, ...)

### Éléments de coûts



- Coût lié à l'animation
- Coût lié à l'organisation des visites

# Mettre en place des comités forestiers locaux

## Résultats attendus



- Créer une instance technique et de concertation permettant la mise en œuvre des actions de la Charte
- Réunir les acteurs qui n'ont pas la possibilité de s'exprimer, pour faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain
- Se doter d'une instance de dialogue avec les usagers des espaces forestiers, pour limiter les conflits d'usages

## Étapes de réalisation



- Constituer trois comités :
  - Au Nord du territoire Le Havre Seine Métropole
  - En périphérie du Havre (Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre)
  - Secteur Vaux, Oudalle, Rogerval - Vallée de Seine (PNR BSN)
- Identifier un référent par comité afin de relayer les attentes ou problématiques rencontrées
- Organiser au moins une réunion/visite terrain par an avec les collectivités, les partenaires techniques et les usagers pour faire remonter des problématiques rencontrées, comprendre la réglementation, etc.

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole  
Parc Naturel Régional  
des Boucles de la Seine  
Normande  
Grand Site  
Falaises d'Étretat -  
Côte d'Albâtre



### Partenaires

CRPF  
URCOFOR  
ONF  
Fransylva  
Conservatoire Botanique de Normandie



### Public visé

Élus  
Agents des collectivités  
Partenaires techniques  
Habitants  
Associations locales

## Indicateurs de suivi



- Nombre de réunions/visites organisées
- Nombre de participants
- Nombre de structures représentées

## Éléments de coûts



- Coût lié à l'animation

## ACTION 18

# Communiquer sur la Charte et promouvoir les actions mises en œuvre

### Résultats attendus



- Communiquer régulièrement sur la mise en œuvre de la charte et de son plan d'actions sur tous les médias (presse, réseaux sociaux, bulletins municipaux...)
- Faire le lien avec la stratégie de communication mise en œuvre dans le cadre du Plan Nature & Biodiversité

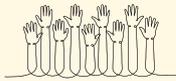
### Étapes de réalisation



- Établir un plan de communication permettant de fixer des objectifs, identifier les publics cibles et la méthodologie de communication (supports, outils...)
- Mettre en place une campagne de communication pour mobiliser le plus grand nombre
- Réaliser des supports de communication
- Mobiliser les médias

46

## Partenaires et acteurs impliqués



### Porteurs

Le Havre Seine Métropole



### Partenaires

Communes  
Associations locales  
CRPF  
ONF  
URCOFOR



### Public visé

Élus  
Habitants  
Scolaires

### Indicateurs de suivi

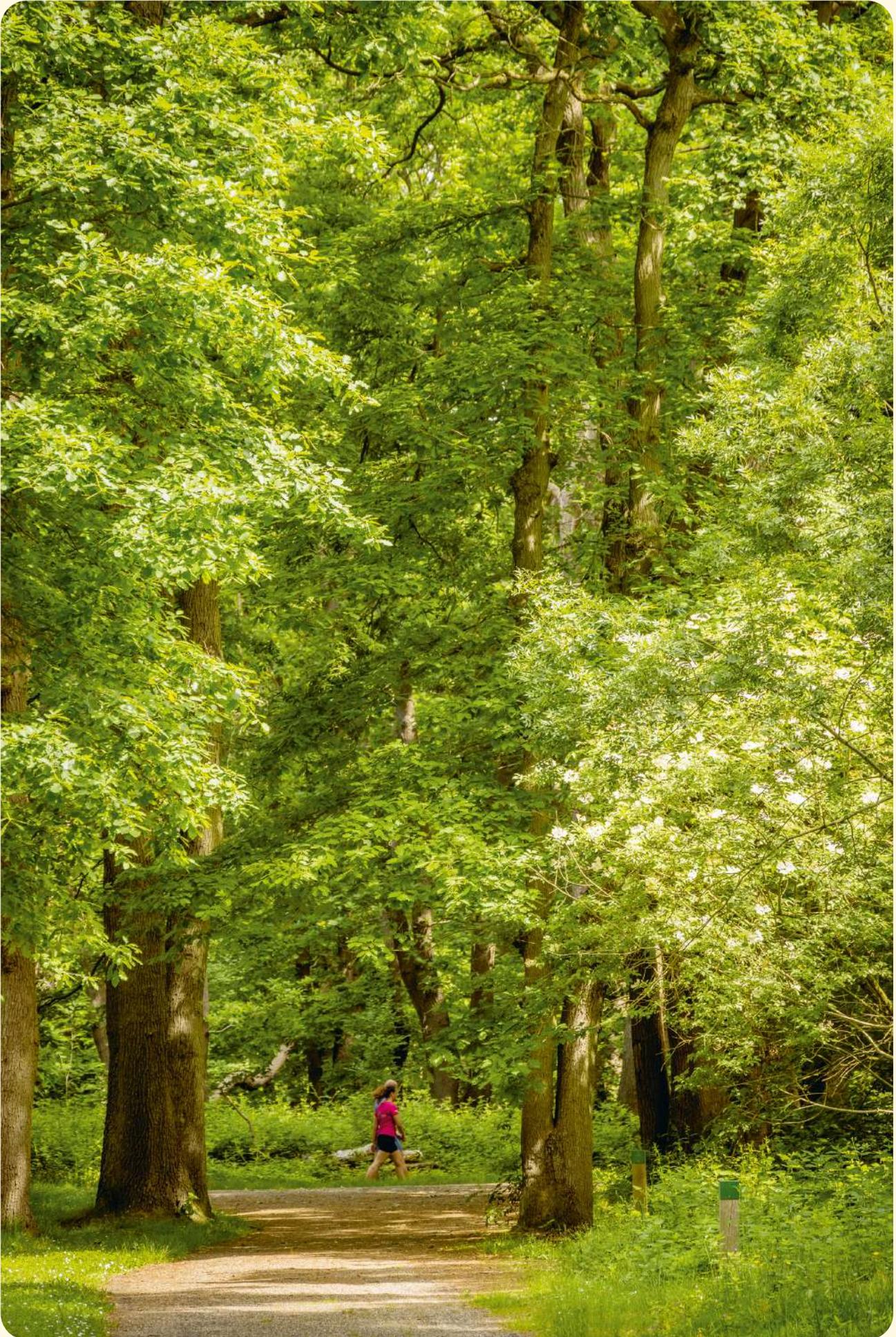


- Nombre de posts sur les réseaux sociaux et d'articles publiés dans la presse et les bulletins municipaux
- Nombre de vidéos réalisées
- Nombre de supports de communication.

### Éléments de coûts



- Coût lié à la réalisation des outils de communication





**Le Havre Seine Métropole**  
**Direction Résilience des Territoires**  
**Service Transition écologique**

19 rue Georges Braque  
CS 70854 - 76085 Le Havre Cedex  
Tél : 02 35 22 25 25

**Préparons l'avenir avec la nature**

